



Groupe des élus communistes et républicains

Conseil municipal du 30 janvier 2017

Délibération : N°8

Intervention Josette DURLIN

Nous sommes favorables à des contrats CUI qui permettent à des personnes éloignées de l'emploi de pouvoir se réinsérer et à l'issue (avec l'aide de la formation) de pouvoir accéder à des postes qualifiés.

Mais dans les écoles, la surveillance de l'interclasse doit être assurée par des professionnels. En effet nous connaissons les difficultés du travail auprès des jeunes. (Les incidents se produisent souvent pendant ces interclasses).

Recruter ces personnes pour ces emplois ce n'est pas les mettre en situation de réussite.

Nous sommes aussi inquiets sur la qualité du service .Le temps de l'interclasse est aussi un temps éducatif. Compte tenu de l'importance que nous voulons donner à l'éducation, ce sont des postes statutaires qualifiés qu'il nous faut. On ne peut pas mettre en place des contrats CUI uniquement pour faire des économies.

Nous nous abstenons sur cette délibération, mais nous voterons les 2 suivantes en lien avec la 1ere partie de cette déclaration.